

---

# ENFERMEMENTS

---

RÈGLES ET DÉRÈGLEMENTS  
EN MILIEU CLOS (VI<sup>e</sup> – XIX<sup>e</sup> SIÈCLE)



---

## 2<sup>e</sup> COLLOQUE INTERNATIONAL

---

CLAIRVAUX / TROYES  
4 – 6 OCTOBRE 2012



## CLAIRVAUX, ABBAYE & PRISON, UN PROJET CULTUREL GLOBAL

C'est en 1115 que le futur Bernard de Clairvaux, accompagné de quelques moines, vint défricher le Val d'Absinthe, clairière aride au cœur de la vieille forêt gauloise. Ils entendaient prier mais aussi vivre du travail de leurs mains comme le recommandait le nouvel Ordre cistercien.

Clairvaux devint rapidement, tant l'influence de son abbé était grande, le centre du monde chrétien de son temps. Mais, sanctifiant le progrès technique, les moines de Clairvaux et les 350 abbayes de leur filiation furent également porteurs d'une civilisation nouvelle à l'échelle de l'Europe.

La grande abbaye claravallienne n'a pas résisté aux siècles mais ses murs sont restés en place pour devenir avec Napoléon la plus grande prison du XIX<sup>ème</sup> siècle et encore aujourd'hui la maison centrale toujours mythique dans le monde pénitentiaire. Les trois kilomètres de murs de la vieille enceinte monastique enferment un double lieu de mémoire. Tout oppose les situations humaines des moines et des détenus mais les vénérables vestiges du site témoignent de neuf siècles l'enfermement vécu dans la liberté des uns et la contrainte des autres, au cœur d'un même espace clos.

C'est dans le respect de cette dualité que l'Association Renaissance de l'Abbaye de Clairvaux met en place depuis 1979, hors toute implication politique ou religieuse, un projet culturel global : programme de visites consacrées aux bâtiments monastiques des XII<sup>ème</sup> et XVIII<sup>ème</sup> siècles mais aussi aux lieux historiques de la prison, accueil de colloques sur les deux histoires du site, organisation d'un Festival de musique *Ombres et Lumières*, constitution d'un premier fonds muséal avec des œuvres liées au site. Clairvaux a vocation à devenir un Centre culturel structurant en Champagne méridionale.

**Jean-François LEROUX**  
Président de Renaissance de l'Abbaye de Clairvaux

L'Association intervient dans le cadre d'une convention passée avec le Ministère de la Culture, la Région Champagne Ardenne, et le Département de l'Aube. Elle bénéficie du soutien complémentaire de la Communauté européenne, de la Communauté de communes de la Région de Bar-sur-Aube, de la commune de Ville-sous-la-Ferté et de plusieurs fondations, mais également de nombreux adhérents individuels qui suivent son action avec fidélité.

## ENFERMEMENTS RÈGLES ET DÉRÈGLEMENTS EN MILIEU CLOS (VI<sup>e</sup> – XIX<sup>e</sup> SIÈCLE)

Les univers clos (monastère, prison, asile, hôpital...) sont des univers puissamment réglés, où doit régner l'obéissance. Ils sont également des lieux où les dérèglements sont multiples.

Quatre thématiques seront explorées lors de ce deuxième colloque du projet ENFERMEMENTS qui vise tout d'abord à interroger la nature des règles monastiques et celle des règlements pénitentiaires. Qu'est-ce qu'une règle de vie en milieu fermé et quelle est sa consistance juridique et morale ?

Les modalités du développement réglementaire et ses procédures d'écriture seront ensuite analysées afin d'interroger la fonctionnalité, la diversité et les évolutions des règles. En quoi et pourquoi faut-il réglementer la vie en communauté ? Quelle est l'autorité des règles et des règlements, leur durée de vie et leur champ d'application ?

La mise en œuvre des règles et règlements comme la manière dont est produite l'obéissance seront également abordées. En examinant la place des institutions et des hommes en charge de faire respecter la règle, on tentera de dépasser la relation bipolaire entre enfermés et détenteurs de l'autorité, et de prendre en compte les formes de coopération ou de consensus s'instaurant entre eux.

Enfin les dérèglements et les écarts à la règle que connaissent les cloîtres et les prisons seront étudiés. Ces dérèglements mettent en lumière et à l'épreuve les valeurs attachées à l'enfermement, les conditions de vie enfermée et les usages sociaux de l'enfermement. La clôture produit-elle des dérèglements propres et la violence n'apparaît-elle pas comme une ressource à la disposition de tous, enfermés et surveillants, religieux et supérieurs ?

**Isabelle HEULLANT-DONAT**,  
Professeure à l'Université de Reims

**Julie CLAUSTRE**,  
Maître de conférences à l'Université de Paris 1-Panthéon Sorbonne

**Elisabeth LUSSET**,  
Docteure en Histoire médiévale

**Falk BRETSCHNEIDER**,  
Maître de conférences à l'E.H.E.S.S., Paris

## LES LIEUX DU COLLOQUE



### CLAIRVAUX

#### L'Hostellerie des Dames de l'abbaye

Les épouses des hôtes de marque du père abbé n'avaient pas le droit de pénétrer dans le "Haut Clairvaux" des moines. Leur "hostellerie", hors clôture, est aujourd'hui le lieu d'accueil des visiteurs et des participants au colloque

### TROYES

#### La Médiathèque du Grand Troyes

La Médiathèque du Grand Troyes abrite désormais la bibliothèque de l'ancienne abbaye et son fonds médiéval, le plus important de France. Le colloque se tiendra au cœur des 40 000 ouvrages classés *Mémoire du Monde* par l'Unesco.

Photos droits réservés

## JEUDI 4 OCTOBRE CLAIRVAUX

#### Introduction du colloque, 9h30

Isabelle Heullant-Donat, Julie Claustre, Elisabeth Lusset, Falk Bretschneider

#### Matinée - Nature de la règle et des règlements

Présidence :

Valentina Toneatto (Université de Rennes 2), *Des règles à géométrie variable: pouvoir de l'abbé et modulation de la règle dans le monachisme entre Antiquité et haut Moyen Âge.*

Emanuele Coccia (E.H.E.S.S.), *La norme biographique : les règles monastiques entre évangiles et loi positive.*

Florent Cygler (Université de Nantes), *L'"unité des coeurs" et l'"uniformité des mœurs" au défi de l'espace et du temps : les statuts des ordres religieux au Moyen Âge.*

Déjeuner au Lavoir des moines de l'abbaye

#### Visite de l'abbaye, 13h30

#### Après-midi - Nature de la règle et des règlements, 15h

Présidence :

Julie Claustre (Université de Paris 1 - Panthéon-Sorbonne), *Réflexions sur la nature des premiers règlements de geôles médiévales.*

Isabelle Mathieu (Université d'Angers), *Les prisons seigneuriales à la fin du Moyen Âge : un univers réglementé ?*

#### Pause

Présidence :

Hinda Hedhili (Université de Bordeaux 4), *Règles de droit et règlements pénitentiaires au XIXe siècle.*

Ludovic Mangué (Université de Genève), *Règles et règlements dans la maison centrale de détention d'Embrun (1803-1815) : négociation, diffusion et généralisation d'un modèle normatif.*

## VENDREDI 5 OCTOBRE TROYES

### **Matinée - Mise en texte de la règle et développement règlementaire, 10h00**

Présidence :

Gordon Blennemann (Université Erlangen-Nürnberg - Institut historique allemand de Paris), *La norme narrée. Hagiographies de femmes religieuses de l'Empire germanique dans le contexte de réforme du Moyen Âge central.*

Harmony Dewez (Université de Paris 1 - Panthéon-Sorbonne), *"Obedientiales et claustrales". Clôture, argent et contrôle chez les bénédictins anglais au XIIIe siècle.*

Daniel-Odon Hurel (C.N.R.S., Laboratoire d'études sur les monothéismes), *De la Règle de saint Benoît à la pratique réglementaire pénitentielle chez les bénédictins et bénédictines des XVIe-XVIIIe siècle : traductions, relectures et interprétations.*

Martin Scheutz (University of Vienna), *Prayers, food and conflict avoidance in Houses : the regime of order in Austrian Early Modern Hospitals.*

**Déjeuner** au Bistroquet

### **Après-midi - Mise en œuvre de la règle et production de l'obéissance**

Présidence :

Albrecht Diem (Syracuse University), *Organizing sanctity: discipline and theology in early medieval monasticism.*

Axelle Neyrinck (E.H.E.S.S. - Université de Reims), *Infractions à la règle ou débordements réglés ? Réflexions autour de la fête des Saints-Innocents à Saint-Gall au Xe siècle.*

Steven Vanderputten (Universiteit Gent), *L'instrumentalisation du coutumier clunisien dans l'espace lotharingien (fin XIe- début XIIe siècle).*

### **Pause**

Isabelle Heullant-Donat (Université de Reims Champagne-Ardenne), *De la "perfecta aubedientia" à la "pentinax in aubedientia", produire l'obéissance chez les franciscains (XIIIe-XIV siècle).*

Antoine Roulet (Université Paris-Sorbonne), *Herméneutiques régulières : comment être zélée et obéissante au Carmel durant le XVIe siècle ?*

Falk Bretschneider (E.H.E.S.S., Paris), *Produire de l'obéissance en situation d'enfermement à l'époque moderne.*

## SAMEDI 6 OCTOBRE CLAIRVAUX

### **Matinée - Dérèglements en milieu clos, 9h30**

Présidence :

Guy Geltner (Universiteit van Amsterdam), *Closure and Disclosure : The Medieval Mendicant Friars and the Threat of Scandal.*

Ana Rodriguez (Investigadora Científica, Instituto de historia CCHS-CSIC, Madrid), *Entre conflits internes et agents externes : clôture et monastère féminin au Moyen Âge dans le royaume de Castille.*

Elisabeth Lusset (Université de Paris Ouest - Nanterre-La Défense), *Réformes et violences dans les monastères aux derniers siècles du Moyen Âge.*

Kristjan Toomaspoeg (Università del Salento, Lecce), *Manquements et dérèglements dans l'Ordre teutonique (XIIe-XVe siècle).*

**Déjeuner** au Lavoir des moines de l'abbaye

### **Après-midi - Dérèglements en milieu clos, 14h**

Présidence :

Laurence Guignard (Université de Nancy 2), *Protéger pour punir : suicide et enfermement dans les prisons françaises au XIXe siècle.*

Aude Fauvel (Institut universitaire d'histoire de la médecine et de la santé publique, Lausanne), *Internés et obéissance dans les asiles de fous au XIXe siècle (France, Angleterre).*

Rebecca McLennan (Associate Professor, University of California, Berkeley), *Arts of Mischief : Rules and Unrulness in the XIX century in the American Prison .*

### **Conclusions du colloque**

Dominique Iogna-Prat, Directeur de recherche au C.N.R.S. et directeur d'études à l'E.H.E.S.S.

### Conseil scientifique du colloque

Anna Benvenuti, Professore Ordinario, Università degli Studi, Florence  
Jacques Chiffolleau, Directeur d'étude à l'E.H.E.S.S., CIHAM  
Jacques Dalarun, Directeur de recherche au C.N.R.S., I.R.H.T.  
Pierre-Antoine Fabre, Directeur d'étude à l'E.H.E.S.S.  
Dominique Iogna-Prat, Directeur de recherche au C.N.R.S., Directeur d'étude à l'E.H.E.S.S.  
René Lévy, Directeur de recherche au C.N.R.S., Centre de Recherches Sociologiques sur le Droit et les Institutions Pénales (C.R.S.D.I.P. U.M.R. 8183)  
Gert Melville, Senior Professor, Technischen Universität Dresden  
Paolo Napoli, Directeur d'étude à l'E.H.E.S.S., CENJ-IMM  
Michel Porret, Professeur ordinaire, Université de Genève  
Albert Rigaudière, Professeur émérite d'histoire du droit, Université Paris 2 Panthéon-Assas, membre de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres  
Xavier Rousseaux, Professeur d'Histoire du droit et de la justice, Université catholique de Louvain  
Roberto Rusconi, Professor ordinario, Università degli Studi Roma Tre  
André Vauchez, Professeur émérite, Université Paris Ouest-Nanterre-La Défense, membre de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres

### Partenariats colloque ENFERMEMENTS 2012

EA 2616 - Centre d'Études et de Recherche en Histoire Culturelle (CERHIC), Université de Reims Champagne-Ardenne (URCA) • Laboratoire européen d'Histoire et anthropologie des savoirs, des techniques et des croyances (Laboratoire d'excellence HASTEC) • Centre d'études interdisciplinaires d'étude des faits religieux (CEIFR - FRE 3309) • UMR 8589 – Laboratoire de Médiévistique Occidentale de Paris (LAMOP), Université de Paris 1 - Panthéon-Sorbonne • UMR 8131 - Centre de Recherche interdisciplinaire sur l'Allemagne (CRIA) • Fondation Maison des Sciences de l'Homme (FMSH) • Association Française pour l'Histoire de la Justice (AFHJ) • Association Renaissance de Clairvaux • Ministère de la Culture et de la Communication • Région Champagne Ardenne • Département de l'Aube • Communauté européenne

### RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

**Association Renaissance de l'Abbaye de Clairvaux**  
**Hostellerie des Dames – 10310 Clairvaux**  
**Tel.: 03 25 27 52 55**  
**Courriel: [abbaye.clairvaux@orange.fr](mailto:abbaye.clairvaux@orange.fr)**  
**Voir aussi le site internet: [www.enfermements.fr](http://www.enfermements.fr)**

Les personnes inscrites par courriel ou téléphone recevront par retour tous les renseignements utiles sur les accès à Clairvaux, Bar-sur-Aube et Troyes et sur les hébergements et restaurations prévues

Rappel: L'abbaye de Clairvaux est située à la sortie 23 de l'autoroute A5 entre Troyes et Chaumont et à 14 km de Bar-sur-Aube (6 trains AR chaque jour pour Paris)